

PRÉFECTURE DU BAS-RHIN

portant désignation du comité de pilotage  
pour l'élaboration et la mise en œuvre du document d'objectifs  
du site NATURA 2000 « Massif forestier de Haguenau ».

LE PREFET DE LA REGION ALSACE,  
PREFET DU BAS-RHIN

- VU la directive 92/43/CEE du Conseil du 21 mai 1992 modifiée concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;
- VU le code de l'environnement, notamment ses articles L414-2 et R414-8 à R414-18 ;
- VU le site d'intérêt communautaire n°FR4201798 « Massif forestier de Haguenau » ;
- SUR proposition du Secrétaire Général de la préfecture du Bas-Rhin

**ARRETE**

**Article 1er :** Composition

Il est créé un comité de pilotage Natura 2000 chargé de conduire l'élaboration du document d'objectif du Site d'Intérêt Communautaire (ZSC) n°FR4201798 « Massif forestier de Haguenau » et sa mise en œuvre.

Ce comité est composé comme suit.

**Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements :**

Madame ou Monsieur le Maire de Betschdorf  
Madame ou Monsieur le Maire de Biblisheim  
Madame ou Monsieur le Maire de Durrenbach  
Madame ou Monsieur le Maire de Forstfeld  
Madame ou Monsieur le Maire de Haguenau  
Madame ou Monsieur le Maire de Hatten  
Madame ou Monsieur le Maire de Kauffenheim  
Madame ou Monsieur le Maire de Leutenheim  
Madame ou Monsieur le Maire de Mertzwiller  
Madame ou Monsieur le Maire de Mietesheim  
Madame ou Monsieur le Maire d'Oberhoffen-sur-Moder  
Madame ou Monsieur le Maire de Rountzenheim  
Madame ou Monsieur le Maire de Schirrhein

Madame ou Monsieur le Maire de Schweighouse-sur-Moder  
 Madame ou Monsieur le Maire de Sessenheim  
 Madame ou Monsieur le Maire de Soufflenheim  
 Madame ou Monsieur le Maire de Surbourg  
 Madame ou Monsieur le Maire de Walbourg  
 Madame ou Monsieur le Président de la Communauté de communes de Bischwiller et environs  
 Madame ou Monsieur le Président de la Communauté de communes de la région de Haguenau  
 Madame ou Monsieur le Président de la Communauté de communes de l'Espace Rhénan  
 Madame ou Monsieur le Président de la Communauté de communes de l'Uffried  
 Madame ou Monsieur le Président de la Communauté de communes du Hattgau  
 Madame ou Monsieur le Président de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains  
 Madame ou Monsieur le Président de la Communauté de communes du Sultzerland  
 Madame ou Monsieur le Président de la Communauté de communes Rhin-Moder  
 Madame ou Monsieur le Président de la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat des communes forestières de l'Aschbruch  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat des communes forestières de Sultz-sous-Forêts et environs  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat des eaux du canton de Seltz  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat des eaux et de l'assainissement du Bas-Rhin  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal à vocation multiple de la vallée du Seebach  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal à vocation multiple de Schweighouse-sur-Moder et environs  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal à vocation unique de la bande rhénane nord  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau du canton de Sultz-sous-Forêts  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Reichshoffen et environs  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable de Roeschwoog et environs  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable du canton de Woerth  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal d'aménagement de la moyenne Moder  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal d'aménagement de la vallée du Seltzbach  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal d'aménagement du bassin de la Zinsel du Nord  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal d'assainissement du bassin de l'Eberbach  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal de curage et de rectification de la Sauer  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal d'enlèvement des ordures ménagères de Bischwiller et environs  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal des communes forestières du Ripshübel  
 Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal des eaux de la basse Moder

Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal des eaux de Soufflenheim et environs

Madame ou Monsieur le Président du Syndicat intercommunal pour la collecte et le traitement des eaux usées de Mietesheim et environs

Madame ou Monsieur le Président du Syndicat mixte de la basse Moder

Madame ou Monsieur le Président du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Vosges du Nord

Madame ou Monsieur le Président du Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale de l'Alsace du Nord

Madame ou Monsieur le Président du Syndicat mixte intercommunal pour la collecte et traitement des ordures ménagères du Nord du Bas-Rhin

Madame ou Monsieur le Président du Syndicat mixte pour le traitement des ordures ménagères du secteur de Haguenau-Saverne

Madame ou Monsieur le Président du Conseil général du Bas-Rhin

Madame ou Monsieur le Président du Conseil régional d'Alsace

ou leurs représentants.

**Représentants des propriétaires, exploitants et utilisateurs des terrains et espaces inclus dans le site et des associations de protection de l'environnement :**

Madame ou Monsieur le Président de l'association Sauvegarde de la Faune Sauvage

Madame ou Monsieur le Président d'Alsace Nature

Madame ou Monsieur le Président de l'Association Pêche et Pisciculture Fescherhiesel

Madame ou Monsieur le Président de l'Association Pêche et Pisciculture Nonnenhof

Madame ou Monsieur le Président de l'Association pour le Développement Alsace du Nord

Madame ou Monsieur le Président de l'association BUFO

Madame ou Monsieur le Président du Centre Départemental des Jeunes Agriculteurs du Bas-Rhin

Madame ou Monsieur le Président de la Fédération du Club Vosgien

Madame ou Monsieur le Président du Conservatoire des Sites Alsaciens

Madame ou Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Bas-Rhin

Madame ou Monsieur le Président de la Fédération du Bas-Rhin pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Madame ou Monsieur le Président de la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles du Bas-Rhin

Madame ou Monsieur le Président du Fonds Départemental d'Indemnisation des Dégâts de Sangliers du Bas-Rhin

Madame ou Monsieur le Président de la Forêt Privée d'Alsace

Madame ou Monsieur le Président du Groupement Alternatif d'Initiatives Ecologiques

Madame ou Monsieur le Président du Groupe d'Etude et de Protection des Mammifères d'Alsace

Madame ou Monsieur le Directeur de l'Office du Tourisme de Haguenau

Madame ou Monsieur le Directeur de l'Office des Sports et des Loisirs

Madame ou Monsieur le Président de la Société Botanique d'Alsace

Madame ou Monsieur le Président de la Société d'Entomologie d'Alsace

Madame ou Monsieur le Président de l'association Protection Faune Flore du Kestlerhof-Taubenhof

Madame ou Monsieur le Président du Centre d'Etudes, de Recherches et de Protection de l'Environnement en Alsace

ou leurs représentants.

**Représentants de l'administration et des établissements publics :**

Madame ou Monsieur le Commandant de la Région Terre Nord-Est  
Madame ou Monsieur le Préfet de la Région Alsace, Préfet du Bas-Rhin  
Madame ou Monsieur le Sous-Préfet de Haguenau  
Madame ou Monsieur le Directeur de l'Agence Rhin-Meuse  
Madame ou Monsieur le Président du CRPF Lorraine-Alsace  
Madame ou Monsieur le Président de la Chambre d'agriculture du Bas-Rhin  
Madame ou Monsieur le Délégué régional au tourisme d'Alsace  
Madame ou Monsieur le Directeur départemental de la jeunesse et des sports du Bas-Rhin  
Madame ou Monsieur le Directeur départemental de l'agriculture et de la forêt du Bas-Rhin  
Madame ou Monsieur le Directeur départemental de l'équipement du Bas-Rhin  
Madame ou Monsieur le Directeur régional de l'environnement d'Alsace  
Madame ou Monsieur le Directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement  
Madame ou Monsieur le Délégué régional Nord-Est de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage  
Madame ou Monsieur le Délégué interrégional Nord-Est de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques  
Madame ou Monsieur le Directeur territorial Alsace de l'Office national des forêts

ou leurs représentants.

**Article 2 :** Présidence et maîtrise d'ouvrage de l'élaboration et de la mise en œuvre du document d'objectifs

Le préfet convoque les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements membres du comité de pilotage Natura 2000 afin qu'ils désignent en leur sein le président du comité d'une part et la collectivité territoriale ou le groupement chargé, pour le compte du comité, d'élaborer le document d'objectifs d'autre part. S'il n'est pas procédé à ces désignations lors de cette réunion, le préfet assure la présidence du comité de pilotage Natura 2000 et conduit l'élaboration du document d'objectifs.

Après l'approbation du document d'objectifs, le préfet convoque les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements membres du comité de pilotage afin qu'ils désignent, pour une durée de trois ans renouvelable, la collectivité territoriale ou le groupement chargé de suivre sa mise en œuvre et le président du comité. S'il n'est pas procédé à ces désignations lors de cette réunion, le préfet assure la présidence du comité de pilotage et suit la mise en œuvre du document d'objectifs pour une durée de trois ans.

Le secrétariat du comité de pilotage est assuré par la collectivité ou le groupement désigné pour élaborer ou mettre en œuvre le document d'objectifs, à défaut par le préfet.

**Article 3 :** Délai et voie de recours

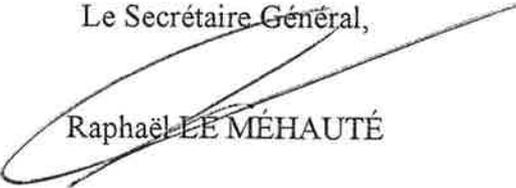
Le présent arrêté est susceptible d'un recours devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture du Bas-Rhin.

**Article 4 :** Exécution

Le Secrétaire Général de la préfecture du Bas-Rhin, le Sous-préfet de Haguenau, le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt, le Directeur Régional de l'Environnement sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié aux membres du comité de pilotage et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Bas-Rhin.

Strasbourg, le 18 JUN 2008

Le Préfet,  
Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,

  
Raphaël LE MEHAUTÉ

